Chariot de travail (Véhicule_spécial)	-	Type H 133	Fiche d'homologation n° CH 5178 02	
MOYENS D'IDENTIFICATION "M 133" sur plaquette du constructeur à droite à 1'AV sur  plate-forme du conducteur + de chaque côté sur capot  Numéro du châssis frappé à droite, à 1'AR sur cadre vers l'échelle + sur plaquette du construct				
Signe d'identification du moteur frappé "2703E" coulé sur le bloc côté gauche  Constructeur CLAYSON n.v. Zedelgem (B) Importateur P. GRUNDER + Cie SA, Henniez				
Direction Centre Frein de service EÉC.,? Frein auxiliaire méc.di Frein stationnt. S.arbi Transmission MéC. Blocage differ.  CARROSSERIE Forme	Toit ouvers	dem, hydraulique sur arbres différ.  m.  sibre vit	MOTEUR Genre en ligne Temps 4  Marque FORD (GB) Carbur. diesel  Type 2703 E  Position centre-haut Nombre cyl. 6  Alésage 100 Course 115  Cylindr. 5416 cm3 CV-Impot 27,59  CV-puiss. 98,5 (DIN) à 2500 t/m  Refroidissement eau  Bruit 86 dB (B) à 2250 t/m  Amortissement bruit 1 pot 700x\$122	
DIMENSIONS   Voie	ge G 14,5 DR 14,/	A vide  Charge utile  Poids total  Garantie fabr.  Dimens, pneus	15 - 30 8 PR 10.5-18 6 PR eu 5400 (1.4) 3250 (2.5atu)	

Feux de route 2/ FER P 13005 Avertisseur optique  Feux de croisement 2/ Bilux Feux de position 2/ds.phares  Feux de gabarit Feux de brouillard + 2/séparés  Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 98 dB/B;  Essuie-glace + 1/ au centre Lave-glace  Feux arrières 2/ HELLA K23318 Catadioptres AV= 2 / AR= 3  Feux stop 2/ combinés Feux de recul	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION  Genre Chariot de travail (Vhc.spécial  Marque & typeCLAYSON M 133  Chassis no (selon véhicule)  Homologation no CH 5178 02  Forme de la carr. moissonneuse-batteuse  Couleur (selon véhicule)  Places ass. : Total 1 avant)			
Eclair, plaque contr.  Rétroviseur 2/ extérieurs Indic. vitesse  Indic. direction clign. 4  AV Orange latér. AR Orange  Avert. clign. Lampes de travail 1/av.témoin  Feux complémentaires: 1/ feu tournant jaune	Poids à vide   5790   Carburant   diesel   CV   27.59			
**) Vitesse: à contrôler à l'immatriculation: 20 km/h à 2250 t/min  Plombage: 1 plomb à la vis de butée de plein gaz  **) Transmission: Variateur: Vitesse variable progressive à l'intérieur des 3 positions  \$\frac{5}{2}\$ Eclairage: sont montés par l'importateur: feu tournant jaune, lampes-témoins pour phares et feu de travail; catadioptres et feux de pos., selon prescript.  \$\frac{5}{2}\$ Sans pare-boue: pour raisons techniques  Inscrire page 4 du permis de circulation:  +) Largeur: 3500 mm; ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale.  Mesures de sécurité: pour circuler sur la voie publique:  1) Lever et assurer la table de coupe à 300 mm du sol  2) Protection balisée jaune et noir sur la table de coupe et sur supports feux AR  Lieu et date de l'expertise  Henniez, 13.6.68  4) feux tournant jaune obligatoire				

ì

: